

**CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2024-2025 – ÉCOLE DE GESTION**

	Trimestre automne 2024				Trimestre hiver 2025			
	Baccalauréats	Certificats	2 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>e</sup> cycle	Baccalauréats	Certificats	2e cycle	3e cycle
Journée d'accueil	À déterminer par la faculté/centre, si applicable				s/o			
Début du trimestre	26 août				6 janvier			
Activités de la Rentrée	28 et 29 août				s/o			
Début des stages coopératifs	3 septembre				6 janvier			
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)	Au plus tard le 13 septembre				Au plus tard le 17 janvier			
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études)	Note 1				Note 1			
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	21 septembre (stage hiver 2025)				21 janvier (stage été 2025)			
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	Note 2				Note 2			
Entrevues des stages coopératifs	Tout au long des trimestres, incluant pendant les semaines de relâche.							
Fin des stages coopératifs	13 décembre				18 avril			
Fin du trimestre	22 décembre				25 avril			
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o				26 et 27 avril			
<b>SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES</b>								
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	Fête du Travail : 2 septembre Journée nationale de la vérité et de la réconciliation : 27 septembre Jour de l'Action de grâce : 14 octobre				Vendredi saint : 18 avril Pâques : 19 au 21 avril			
Journée réservée aux activités étudiantes	29 août				22 janvier			
Semaine de relâche	21 au 27 octobre				3 au 9 mars			
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	21 septembre				s/o			
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o				s/o			

	<b>Types de cours</b>	<b>Note 1 :</b> Date limite de retrait des activités	<b>Note 2 :</b> Date limite d'abandon des activités pédagogiques
Automne	3 crédits (session régulière)	Au plus tard le 15 septembre	Avant le 15 novembre
Hiver	3 crédits (session régulière)	Au plus tard le 21 janvier	Avant le 15 mars
Été	3 crédits (session régulière)	Au plus tard le 21 mai	Avant le 8 juillet
Tous les trimestres	3 crédits (session modifiée ou accélérée)	Avant la 5 <sup>e</sup> séance de cours	Avant la 8 <sup>e</sup> séance de cours
Tous les trimestres	2 crédits	Avant la 3 <sup>e</sup> séance de cours	Avant la 6 <sup>e</sup> séance de cours
Tous les trimestres	1 crédit	Avant la 2 <sup>e</sup> séance de cours	Avant la 3 <sup>e</sup> séance de cours

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter la mise à jour des calendriers, visitez le <https://www.usherbrooke.ca/registraire/etudes/calendriers-facultaires/>

**CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2024-2025 – ÉCOLE DE GESTION**

	Trimestre été 2025			Demi-trimestre mai-juin 2025
	Baccalauréats	2 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>e</sup> cycle	Certificats
Journée d'accueil	s/o			s/o
Début du trimestre	28 avril			28 avril
Activités de la Rentrée	s/o			s/o
Début des stages coopératifs	5 mai			s/o
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)	Au plus tard le 16 mai			Avant la troisième séance
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études)	Note 1			Note 1
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	15 mai (stage automne 2025)			s/o
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	Note 2			Note 2
Entrevues des stages coopératifs	Tout au long des trimestres, incluant pendant les semaines de relâche.			
Fin des stages coopératifs	15 août			s/o
Fin du trimestre	22 août			23 juin
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	23 et 24 août			s/o
<b>SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES</b>				
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	Journée nationale des Patriotes : 19 mai Journée nationale du Québec : 24 juin Fête du Canada : 30 juin			Journée nationale des Patriotes : 19 mai Journée nationale du Québec : 24 juin
Journée réservée aux activités étudiantes	s/o			s/o
Semaine de relâche	23 au 29 juin			N/A
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o			s/o
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	16 au 19 mai			16 au 19 mai

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter la mise à jour des calendriers, visitez le <https://www.usherbrooke.ca/registraire/etudes/calendriers-facultaires/>